

Conseil municipal du 4 novembre 2016

Intervention de M. CHAMBON de la F.R.E.D.O.N sur un plan d'entretien sans chimie

M. Pierre CHAMBON de la FREDON Poitou-Charentes (*Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles*) basée à Mignaloux-Beauvoir est venue présenter au conseil municipal la prestation qui pourrait être mis en place sur la commune, pour établir un plan d'entretien sans chimie. La FREDON accompagne les collectivités locales dans l'amélioration de leurs pratiques d'entretien des espaces publics et dans la mise en œuvre d'actions de formation et de sensibilisation des différents publics (agents, élus, citoyens). Elle assure depuis 2009 le secrétariat de la Charte Terre saine, et a plus de 30 ans d'expérience dans le suivi sanitaire des végétaux. La loi de transition énergétique du 17 août 2015 interdit à compter du 1^{er} janvier 2017 l'utilisation de pesticides pour les espaces verts, les lieux de promenade, les forêts, les voiries et surtout près des cours d'eau (rivières, fossés).

La norme de potabilité demande moins 0.1µg/l de pesticides dans l'eau, à savoir qu'aujourd'hui 97% des eaux de surface et 71% des eaux souterraines sont polluées et le traitement de ces eaux est très onéreux, c'est pourquoi l'agence de l'eau, AELB (agence de l'eau Loire Bretagne), subventionne l'intervention de la FREDON jusqu'à 60%.

Convention Orange : effacement des réseaux rue Marcel RIBBE

En partenariat avec la SOREGIES le conseil municipal souhaite réaliser l'enfouissement des réseaux électriques et de France télécom et la pose de nouveaux lampadaires pour l'éclairage public rue Marcel Ribbe avant de refaire la voirie. Signature d'une convention avec Orange, les travaux de génie civil, la tranchée et la pose de fourreaux et de regards, sont à la charge de la commune environ 32 000 €, 8 204.00 € à la charge d'Orange.

Logiciel périscolaire et A.L.S.H .

La commune souhaite acquérir un logiciel adapté à la gestion du temps, afin de pouvoir fournir chaque trimestre les informations demandées par la CAF et avoir une aide à la facturation pour la garderie ou le centre de loisirs. Plusieurs fournisseurs de ce logiciel seront contactés.

Devis

Suite à plusieurs dégradations au club house du tennis, la commune veut renforcer la protection par ; la pose d'une clôture de deux mètres de haut en panneaux rigides et de deux portillons pour 2 763 € TTC, mise en place d'un éclairage avec détecteurs de présence pour 2 376 € TTC. La réparation des dégradations de menuiserie de 1 359 TTC pour changer une fenêtre et un volet roulant.

Taxe d'Aménagement

le conseil municipal ne souhaite pas modifier le taux de la taxe d'aménagement, pour les permis de construire et les déclarations préalables, elle reste à 2%

Travaux

Rue de Picardie et Artois, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques et la modification de l'éclairage public sont bientôt terminés, en décembre de nouveaux travaux sont prévus ; le remplacement de la canalisation d'eau potable.

Suite à la démolition de la maison faisant l'angle entre les rues de Picardie et d'Artois, il est prévu de faire un crépi pour 9 600 € TTC

De travaux importants rue d'Alsace vont commencer le 14 novembre pour finir fin février. La voie sera fermée la journée et ouverte le soir dans la mesure du possible et le week-end. Les ordures ménagères pourront passer une fois par semaine

Les travaux de mise aux normes de l'arrêt bus place Michel GAUDINEAU sont terminés, mais bientôt des travaux de remplacement de canalisation perturberont le rond-point de la rue de Bretagne et rue de Touraine. (côté parking de Fenwick)

Service commun de prévention

Le conseil décide d'adhérer à la convention sur le service commun de prévention des risques au travail (SST, gestes et postures, formations des agents) pour 3 ans avec la CAPC.

Révision des Loyer commerciaux

Suite à la révision des bases du B.T.P , Au 1^{er} juillet le loyer de la Supérette augmente de 0.15 € par mois. Au Jardin des rêves (Magasin de fleurs) le loyer augmente au 1^{er} octobre de 0.07€ par mois

Temps Activités Périscolaire (TAP)

Amis du vieux Poitou interviendront pendant ses activités, pour apprendre les danses folkloriques aux enfants et présenter les costumes traditionnels

Bilan

Le marché des artistes a rencontré trop peu de public, il sera mieux de le faire plus tard dans la saison et faire plus de publicité

Une chartre pour de la commission culture, fêtes et sport permettra d'ouvrir cette commission à des personnes de la commune non élus

Le centre de loisirs a bien fonctionné pendant les vacances d'automne avec entre 35 et 39 enfants par jour sauf le 2nov (8 enfants)

La distribution de bonbons pour Halloween a rencontré le même succès que chaque année

Réservation des salles pour 2018.

Une réunion avec les associations aura lieu le lundi 12 décembre à 19h à la Grand 'maison pour la réservation des salles communales en 2018

Convention avec L'Établissement Public Fonciers du Poitou Charentes pour le futur lotissement

En fonction du temps de négociation avec les propriétaires, et pour mettre en place la **D**éclaration d'**U**tilité **P**ublique (D.U.P) du fait du caractère d'intérêt général du projet et la nécessité pour le développement du centre bourg , la convention sera prorogée d'une année.

Tarif du théâtre pour 2017

Entrée 10 € pour les adultes

Entrée 5 € pour les enfants, demandeurs d'emploi et étudiants

Indemnité du conseil pour le nouveau comptable du Trésor Public

Le conseil émet un avis favorable pour verser au comptable du trésor public son indemnité de conseil à compter du 1^{er} avril 2016.